

CHARTRE ÉCO-ÉVÉNEMENT



EN ORGANISANT UN RAMASSAGE DE DÉCHETS VIA LES PLATEFORMES REMED ZÉRO PLASTIQUE ET ZÉRO DÉCHET SAUVAGE, VOUS VOUS ENGAGEZ À RESPECTER LES PRINCIPES SUIVANTS :



Garantir l'accès à tous.



Respecter les principes de neutralité, d'égalité, et de respect mutuel.



Limiter l'impact environnemental de votre opération sur le plan des transports, du matériel, de l'alimentation et de la création de déchets.



Préserver l'environnement en retirant les déchets.



Rester responsable des déchets ramassés jusqu'à ce qu'ils rejoignent la filière de traitement des déchets.



Assurer la sécurité des participants à chaque instant.



Accueillir toute initiative d'activité conviviale ou de sensibilisation réalisée dans le respect de l'environnement et œuvrant pour la lutte contre des déchets sauvages.



Informers les bénévoles participant à l'opération qu'ils sont soumis aux termes de leur couverture d'assurance Santé et Responsabilité Civile personnelle ou de leur structure de rattachement. En aucun cas, la responsabilité du coordinateur ou des organisateurs ne pourra être recherchée pour des dommages subis lors de l'opération.